

Projet de règlement 258  
**CODIFICATION ADMINISTRATIVE**

**EXTRAIT DE L'ANNEXE E**

<b>Grille de tarification - Centre culturel Laurent G. Belley et bibliothèque (avant taxes)</b>						
<b>Salle</b>	<b>Tarif horaire</b>		<b>Forfait 15 heures consécutives max. 2 h du matin (vendredi et samedi)</b>	<b>Forfait 15 heures consécutives 8 h à 23 h seulement</b>	<b>Organisme reconnu par la Ville de Lorraine</b>	<b>Organisme non reconnu O.B.N.L.</b>
	Citoyen de Lorraine avec carte citoyen valide (50 % de rabais sur le tarif régulier)	<u>Tarif régulier</u> Résidents de la MRC de Thérèse-De Blainville ou corporatif	Citoyen de Lorraine avec carte citoyen valide (50 % de rabais sur le tarif régulier)	<u>Tarif régulier</u> Résidents de la MRC de Thérèse-De Blainville ou corporatif	Rabais de 50 % sur le tarif régulier pour toutes demandes de location octroyées à l'extérieur du cadre de la <i>Politique de reconnaissance des organismes.</i>	Rabais de 25 % sur le tarif régulier
Salle de réception	67,50 \$/heure (minimum de trois heures requis)	135 \$/heure (minimum de trois heures requis)	675 \$ 67,50 \$/heure supp.	1 350 \$ pas d'heure supp.		
Salon Arnold McLean	52,50 \$/heure (minimum de trois heures requis)	105 \$/heure (minimum de trois heures requis)	525 \$ 52,50 \$/heure supp.	1 050 \$ pas d'heure supp.		
3 salles polyvalentes	36 \$/heure	72 \$/heure	360 \$ 36 \$/heure supp.	720 \$ pas d'heure supp.		
2 salles polyvalentes	31 \$/heure	62 \$/heure	310 \$ 31 \$/heure supp.	620 \$ pas d'heure supp.		
1 salle polyvalente	26 \$/heure	52 \$/heure	260 \$ 26 \$/heure supp.	520 \$ pas d'heure supp.		
Salle bibliothèque	26 \$/heure	52 \$/heure	S/O	S/O		
Dépôt de sécurité qui peut être exigé pour les événements, les citoyens de Lorraine, les résidents de la MRC, le corporatif et certains organismes non reconnus				500 \$		
Pénalités				500 \$ pour chaque clause du contrat non respectée; 500 \$/heure pour chaque heure additionnelle dépassant l'heure de fin du contrat, se terminant après 2 h pour les citoyens et après 23 h dans les autres cas.		

Un minimum de trois (3) heures de location d'une salle peut être exigé selon la nature de l'évènement, l'horaire et les disponibilités.

Les locations jusqu'à une heure (1 h) sont autorisées pour les résidents de la MRC de Thérèse-De Blainville, les organismes et le corporatif pour les mois de novembre, décembre, janvier et février.

Notez que les rabais ne s'appliquent pas durant les jours considérés comme fériés par la Ville de Lorraine.

<b>Grille de tarification – Domaine Garth (avant taxes)</b>						
<b>Salle</b>	<b>Tarif horaire</b>		<b>Forfait 15 heures consécutives (8 h à 23 h seulement)</b>		<b>Organisme reconnu par la Ville de Lorraine</b>	<b>Organisme non reconnu O.B.N.L.</b>
	Citoyen de Lorraine avec carte citoyen valide (50 % de rabais sur le tarif régulier)	<u>Tarif régulier</u>  Résidents de la MRC de Thérèse-De Blainville ou corporatif	Citoyen de Lorraine avec carte citoyen valide (50 % de rabais sur le tarif régulier)	<u>Tarif régulier</u>  Résidents de la MRC de Thérèse-De Blainville ou corporatif	Rabais de 50 % sur le tarif régulier pour toutes demandes de location octroyées à l'extérieur du cadre de la <i>Politique de reconnaissance des organismes.</i>	Rabais de 25 % sur le tarif régulier
Domaine Garth complet	67,50 \$/heure	135 \$/heure	675 \$ pas d'heure supp.	1 350 \$ pas d'heure supp.		
Maison Garth	52,50 \$/heure	105 \$/heure	525 \$ pas d'heure supp.	1 050 \$ pas d'heure supp.		
Grange	52,50 \$/heure	105 \$/heure	525 \$ pas d'heure supp.	1 050 \$ pas d'heure supp.		
Dépôt de sécurité qui peut être exigé pour les événements, les citoyens de Lorraine, les résidents de la MRC, le corporatif et certains organismes non reconnus			500 \$			
Pénalités			500 \$ pour chaque clause du contrat non respectée; 500 \$/heure pour chaque heure additionnelle qui dépasse les heures régulières d'ouverture, soit après 23 h.			

Les taxes applicables sont en sus.

Un minimum de trois (3) heures de location d'une salle peut être exigé selon la nature de l'évènement, l'horaire et les disponibilités.  
 Notez que les rabais ne s'appliquent pas durant les jours considérés comme fériés par la Ville de Lorraine.

<b>FRAIS POUR ENTANDEM OU DROITS D'AUTEURS</b>	
OBJET	TARIFICATION
Salon Arnold McLean et salles polyvalentes	Les droits de licence requis pour les droits d'auteurs dont par Entandem, selon les tarifs établis par la Commission du droit d'auteur du Canada.
Salle de réception	
Domaine Garth	

<b>LOCATION D'ÉQUIPEMENT</b>		
OBJET	TARIFICATION	NOTES
Bûche (l'unité)	4 \$	Manutention faite par un préposé du Centre culturel
Panneau troué (l'unité)	30 \$	
Cafetière (50 ou 100 tasses)	15 \$	
Praticable (l'unité)	25 \$	
Chevalet (l'unité)	5 \$	
Nappe (l'unité)	8 \$	
Micro	30 \$	